

Réunion de la Commission BMX et des Présidents de club Samedi 16 septembre 2017

Participaient à la réunion

<i>Nom</i>	<i>Qualité ou club</i>
Alain DUFLOT	Commission BMX
Yvon LEGER	Commission BMX / CO Bolbec Nointot
Liliane LEFEUVRE	Commission BMX
Jean-Pierre LEGER	Commission BMX
Jérémy ROY	Commission BMX / Evreux BMX
Sylvie DUFLOT	Commission BMX / N.B.C. Sottevillais
Auguste LEFEUVRE	Commission BMX
Mathieu LELIEVRE	Commission BMX
Sylvain HUET	Caen BMX
Lénaïck MASSEROT	BMX Club de Flers
David MANDEVILLE	AC Montivilliers BMX
Pierre JOVELIN	AST BMX Race
Mickaël DELDYCKE	AST BMX Race
Yohann BEAUFILS	Verneuil BMX
Pascal PAIN	Section Race BMX
Xavier DESGROUAS	Bicross Club Virois
Michel OMER	Bicross Club Virois
Thierry HURE	AAC Petit Couronne BMX
Philippe LEBON	Argentan BMX
Grégory FAFIN	Argentan BMX
Raphaël COULON	Argentan BMX

Excusés

<i>Nom</i>	<i>Qualité ou club</i>
Olivier CRESPIEN	Evreux BMX
Sandrine JACQUES	AS Tréport Cyclisme

Un tour de table est effectué.

Actualité – Point sur les licences

Les tableaux « état des licences » et « statistiques des licences 2017 », arrêtés au 4 septembre 2017, sont joints au dossier remis en début de séance.

On notera une augmentation du nombre de licenciés par rapport à 2016 (+ 181).

Cette augmentation provient du VTT (+93) et du BMX (+94).

Préparation de l'après-midi du BMX

L'après-midi du BMX se déroulera le samedi 11 novembre à Yerville (Seine Maritime).

L'après-midi est prévu à partir de 15h et sera précédé le matin d'une réunion des Présidents de club et de la Commission.

- Rappel des principes de remise des récompenses :
 - Les pilotes doivent impérativement être présents avec leur maillot de club pour recevoir leur récompense.
 - Seules les excuses dûment motivées et parvenues avant le 8 novembre auprès de la Commission, pourront être examinées.
- Rappel des dispositions en place pour être récompensé :
 - Avoir participé à une manche minimum
 - Il y a 1 joker
 - Les 24 premiers seront récompensés jusqu'aux Minimes en 20 pouces et les 8 premiers dans les autres catégories
 - Chèque « cadoc » à partir de la catégorie Minime
 - Tous les finalistes de France, Europe et Monde seront récompensés avec leur présence obligatoire

Retour sur la consultation au sujet des points attribués à la première manche de la Coupe de Normandie

Peu de retours lors de la consultation, mais une majorité pour le maintien des points tels qu'attribués.

L'ensemble des présents s'accorde pour ne pas revenir sur cette attribution (principe de ne pas modifier ce qui a été mis en place).

En revanche, demande est faite pour établir un barème « clair » en cas d'une nouvelle situation équivalente pour les prochaines éditions. La base retenue est la proposition d'Alain et Yvon, présentée lors de la consultation.

Elle devra être étendue en cas d'arrêt de course en ¼ ou ½ Finale.

Alain est chargé de faire une proposition qui sera transmise pour avis. L'objectif est une validation à la prochaine réunion du 11 novembre.

Pré-calendrier 2018

Le calendrier national n'étant pas paru, il n'est pas possible de définir un calendrier régional

Les seules dates connues sont :

- Indoor d'Avignon : 27 et 28 janvier 2018
- Indoor de Caen : 17 et 18 février 2018
- Challenge France à Saint Avertin : 7 et 8 avril 2018
- Challenge France à Petit Couronne : 12 et 13 mai 2018
- Challenge France à Vitré : 2 et 3 juin 2018

La Commission propose de transmettre le cadre du calendrier aux clubs dès parution des dates nationales.

Il sera demandé à chaque club de faire retour avec, si possible, plusieurs choix par échange de mail, en vue d'une validation le 11 novembre 2017.

Les participants s'accordent pour réserver une date au club de Petit Couronne, avant la 2^{ème} manche du Challenge France.

Championnat de Normandie 2018

Deux clubs sont candidats pour cette organisation : Vire et Flers

Un vote sera organisé lors de l'après-midi du BMX

- Rappel des conditions de vote :
 - Vote de tous les licenciés à partir de la catégorie Benjamin
 - Obligation de présenter sa licence
 - Pas de vote pour les licences accueil

- Rappel réglementation :
 - Les catégories : chaque pilote devra courir dans sa catégorie d'origine – pas de surclassement
 - Pas d'obligation de participation pour les Elites
 - Les pilotes nationaux courent dans leur catégorie régionale
 - Les pilotes qualifiés au Trophée de France et Championnat de France devront obligatoirement avoir fait le Championnat de Normandie pour pouvoir participer (nationaux compris).
 - Tous les pilotes mêmes nationaux devront faire obligatoirement 1 manche en Coupe de Normandie pour participer au Championnat de Normandie 2018.
 - Le montant des engagements est inchangé soit 13.00 € pour une catégorie et 17.00 € pour 2 catégories
 - Les catégories qui n'auront qu'une race (8 pilotes et moins) feront 3 manches
 - Récompenses prises en charge par le club organisateur
 - Coupes aux 8 premiers pour toutes les catégories
 - Primes pour les 3 premiers élites : 100 € - 70 € - 50 €

Avenir de l'équipe de Normandie

En 2017, seuls 4 pilotes ont pu profiter de l'équipe de Normandie.

Les déplacements de cette équipe se sont élevés à 5 271,43 € pour 5 Coupes de France

Les participants s'accordent pour trouver une solution qui pourrait bénéficier à davantage de pilotes.

Dans le fonctionnement actuel, se pose aussi un problème de responsabilité pour l'encadrant et la Commission.

Un principe de participation financière aux déplacements des pilotes retenus est donc acté (voir proposition dans le dossier remis).

La sélection des pilotes se fera en fonction des résultats aux courses précédentes (Coupe et Championnat de Normandie).

La participation de l'équipe de Normandie se fera sur les Challenges France et le Trophée de France. Quelques Coupes de France pourront être retenues.

Questions diverses

- Coupe de Normandie 2018
 - Reconstitution des tarifs de 2017 soit 11,00 € pour 1 catégorie et 15,00 € pour 2 catégories.
 - Barème de points inchangé.
 - 3 manches obligatoires pour être récompensé sauf pour les Prélicences (pas de nombre minimum de manches).
 - Les clubs organisateurs qui le souhaitent pourront récompenser les Prélicences le jour de la compétition.

- Les catégories qui n'auront qu'une race (8 pilotes et moins) feront 3 manches – finale.
- Reconduction des modalités en place pour 2017, non évoquées ci-dessus.
- Création d'un nouveau club et nouvelle piste
 - Yvon informe de la création d'un nouveau club en Seine Maritime, à Yerville (club Yerville et ses environs).
 - Une piste devrait être construite au CRJS de Yerville pour être opérationnelle dès la rentrée 2018.
 - Une section sport étude est envisagée.
 - Eventuellement, cette nouvelle structure pourrait accueillir le Challenge France 2019, une manche étant programmée en Normandie.
- Formation

Jean-Pierre informe d'une formation animateurs jeunes avec la préformation au CRJS DE Yerville les 28 et 29 octobre 2017 – information diffusée par mail le 18 septembre dernier

Prochaine réunion à Yerville le 11 novembre 2017 à 9h00

Alain et Yvon